

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

DÉLIBÉRATION N° : 2023-078

EN DATE DU : 18 DÉCEMBRE 2023

**OBJET : CONTRACTUALISATION, DEMANDE DE FINANCEMENT COWORKING MANAGER**

ANNEXE LIÉE : //

L'an deux mille vingt trois, le dix-huit décembre à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Châtelus-Malvaleix, selon convocation le 08/12/2023, sous la présidence de Guy MARSALEIX, Président.

M. Jean-François BOUCHET a été désigné Secrétaire de séance.

**ÉTAIENT PRÉSENTS (23) : Mesdames et Messieurs**

AUROSSEAU Jean-Claude, AUSSANAIRE Béatrice, AUSSOURD Jacques, BOUCHET Jean-François, BOURSAUD Armelle, CARCAT Camille, CHAVANT Philippe, DAUDON Moïse, DUQUEROIX Sylvain, GENEVOIS Jean-François, GUETAT Philippe, GUYOT Pierre, HUMBERT Isabelle, LABESSE Michel, LALANDE Martine, LAMONTAGNE Marc, LANGLOIS Roger, MARSALEIX Guy, MOREAU Adrien, PILAT Hélène, POIRIER Michel, ROUSSILLAT Florence, THEVENET Didier.

**EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR (4) : Mesdames et Messieurs**

APPERE Roger donne pouvoir à MARSALEIX Guy  
DARVENNE Céline donne pouvoir à GENEVOIS Jean-François  
MOULIN Éveline donne pouvoir à LALANDE Martine  
POLLI Martine donne pouvoir à BOUCHET Jean-François

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	23	27	27	27	0

◆◆◆◆

Le poste de coworking manager a été créé en février 2020 dans le cadre du projet de coopération européenne sur les espaces de coworking en milieu rural – CoLabora.

Il s'agit d'un poste partagé entre la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret et la Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche.

- Le coworking manager intervient ainsi une journée par semaine au sein de l'espace de coworking de Bonnat.
- La CCPCM intervient à hauteur de 20% du salaire brut chargé restant à charge.
- Le coworking manager joue un rôle essentiel au sein des espaces de coworking de La Quincaillerie (Guéret) et du Chai (Bonnat) : ses missions d'animation, de promotion et de gestion des espaces permettent de concrétiser la stratégie des deux EPCI, de faire de ces lieux des leviers de développement local.
- Afin de poursuivre le financement de ce poste, il est proposé de solliciter de nouveau une subvention de la DATAR – Région Nouvelle Aquitaine.

➤ Coworking manager :

DÉPENSES		RECETTES		
Poste de coworking manager (1 ETP)	43 100 €	Région Nouvelle Aquitaine : 50 % sur 0,5 ETP	21 550 €	50 %
		Autofinancement Agglo + CCPCM	21 550 €	50 %
<b>TOTAL</b>	<b>43 100€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>43 100 €</b>	<b>100 %</b>

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil communautaire

- **APPROUVE** le budget et le plan de financement prévisionnels de 2024,
- **AUTORISE** M. le Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret à solliciter l'intervention des fonds DATAR – Région Nouvelle Aquitaine pour le compte du territoire de projet,
- **S'ENGAGE** à participer financièrement à hauteur de 20% du reste à charge, soit 4 310 €,
- **AUTORISE** M. le Président à signer tous les documents relatifs à cette opération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
et ont signé les Membres présents

Pour Extrait Conforme

Le Président

Guy MARS

Le secrétaire de séance

Jean-François BOUCHET



AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

023-200041556-20231218-2023-078-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/01/2024